



Délégation Générale Ville Durable et Expansion
DIRECTION DE L'ESPACE PUBLIC
Service de la Voirie
33 A, rue Montgrand – 13006 Marseille
Tel : 04.91.55.22.34/19/24 – 04.91.55.31.01

DEMANDE DE PERMIS POUR LA POSE D'UN BUREAU DE VENTE

Suite à votre demande dans nos services, veuillez compléter cet imprimé pour enregistrement de votre dossier.

DEMANDEUR

Nom/prénom ou Société :

N° et voie :

Commune :

Code postal :

Tél. :

Email :

Siret :

LE DEMANDEUR DEVRA AVERTIR LE SERVICE DE L'ESPACE PUBLIC DE LA DATE D'INSTALLATION DE L'ÉDICULE SUR LE DOMAINE PUBLIC. EN CAS DE MODIFICATION, IL INFORMERA CE SERVICE DANS LES MEILLEURS DÉLAIS. A DÉFAUT, IL DEVRA ACQUITTER LE MONTANT PRÉVU LORS DE LA DEMANDE INITIALE.

ADRESSE DE POSITIONNEMENT DU BUREAU DE VENTE

N° et voie :

Code postal :

hauteur :

longueur :

largeur :

Nom du programme immobilier concerné :

BÉNÉFICIAIRE (PERSONNE REDEVABLE DES DROITS DE VOIRIE)

Société :

Adresse : n°

Voie :

Commune :

Code postal :

Tél. :

Email :

N° Siret :

Il est demandé de veiller à l'exactitude des renseignements concernant le redevable lors du dépôt de la demande. En effet, tout changement ne sera plus possible après l'envoi des titres de paiement. Tous nouveaux éléments de taxation devront être communiqués (siret, nom, adresse).

Fait à Marseille le,

**Signature du demandeur précédée de la mention « lu et approuvé »
(pour les professionnels, cachet de l'entreprise obligatoire)**

**Signature du bénéficiaire (si différent du demandeur) précédée de la mention « lu et approuvé »
(pour les professionnels, cachet de l'entreprise obligatoire)**